



DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande d'annulation reçue le 27/08/2025		N° PC 49299 23 C0014
Par :	Madame BODIN Marie-Hélène	Surface de plancher créée : 77,17 m ² Surface taxable créée : 136,68 m ²
Demeurant :	29 rue des Hameaux 49280 SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	
Représentant :	/	
Pour :	Construction d'une maison plain-pied	
Sur un terrain sis :	29 rue des Hameaux 49280 SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET	

Le Maire de SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET,

Vu la demande de permis de construire susvisée,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants et R.421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé (zone UB),
Vu la demande de retrait du dossier formulée le 27/08/2025,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE - Le permis de construire accordé le 09/04/2025 et visé dans les cadres ci-dessus est **ANNULÉ**.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET, le 1er septembre 2025

Le Maire
Jean-Paul OLIVARES

Avis de dépôt affiché le : 11/12/2023

Certifié exécutoire compte-tenu de l'envoi
dématérialisé à la S/Préfecture le 02.09.2025
et de l'accusé de réception dématérialisé
reçu le 02.09.2025
Le Maire, Jean-Paul OLIVARES



Arrêté affiché le : 02/09/2025

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - À LIRE ATTENTIVEMENT

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS : Si vous entendez contester la présente décision vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou, lorsque la décision est délivrée au nom de l'État, saisir d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. (L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite).

Les juridictions administratives peuvent être saisies de manière dématérialisée sur " www.telerecours.fr"